

Acteurs

DU TÉLÉTHON

DÉCEMBRE 2018

**LE DÉPÔT
DES ESPÈCES
COLLECTÉES**

en 6 étapes simples

LE TÉLÉTHON EN
LIVE SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

*La transparence,
un engagement fort !*

**7 & 8 DÉCEMBRE
2018**

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR





SOMMAIRE

- P.4** Le dépôt des espèces collectées
- P.8** Le Téléthon en live sur les réseaux sociaux
- P.10** La défiscalisation, on vous explique !
- P.12** La transparence, un engagement fort

←

PASCAL OBISPO PARRAIN DU TÉLÉTHON 2018



« Ce sont toutes ces ventes de crêpes multipliées qui permettent de faire avancer la recherche »



LES PLUS BELLES VICTOIRES SONT COLLECTIVES !

Les 7 et 8 décembre, nous allons vivre un **Téléthon exceptionnel** avec l'annonce de victoires thérapeutiques majeures. Ces Grandes Victoires ne sont pas les premières, mais elles marquent un tournant avec les premiers résultats de la thérapie génique pour des maladies neuromusculaires.

NOLWEN LE FLOCH
DIRECTRICE DE LA COLLECTE ET DE LA MOBILISATION DE L'AFM-TÉLÉTHON

Des enfants que la maladie prive de tout mouvement dès la naissance, tiennent assis, lèvent les bras, attrapent des objets, retrouvent leur autonomie respiratoire, et, pour certains, se tiennent debout et font leurs premiers pas... **Ces résultats exceptionnels obtenus** dans deux maladies neuromusculaires, grâce aux travaux de nos laboratoires, nous propulsent

VOUS POUVEZ EN ÊTRE FIER, CAR CES VICTOIRES SONT LES VÔTRES !

dans une nouvelle ère. Vous pouvez en être fiers, car ces Victoires sont les vôtres, vous qui vous mobilisez depuis des années pour le Téléthon, mais aussi vous qui nous rejoignez cette année, car nous allons en **construire d'autres, tous ensemble.**

Le Téléthon est un événement de solidarité unique au monde par son ampleur. Vous faites partie

d'une équipe de 250 000 bénévoles et chacun de vous est essentiel. Vous faites partie d'une équipe championne du monde de la solidarité. Les 7 et 8 décembre, vous aurez autant d'étoiles sur votre maillot qu'il y en a qui brillent dans les yeux de ces parents qui voient l'avenir de leurs enfants s'éclaircir.

Alors, où que vous soyez mobilisés, **soyez fiers d'appartenir à cette belle équipe**, créez du lien entre vous et relayez vos animations sur #10000villages et sur #telethon2018. Et si vous faites des crêpes n'oubliez pas le #1milliondecrapes.

N'oubliez pas de faire la fête car le Téléthon c'est un grand moment de partage et de convivialité et c'est aussi la collecte (on compte sur vous, nos chercheurs en ont besoin).

A tous, du fond du cœur, un grand merci ! Grâce à vous, on peut changer le monde en vendant des crêpes et des ballons.



LA REMONTÉE
DES FONDS
EST UNE
ÉTAPE TRÈS
IMPORTANTE !



40 % DE LA
COLLECTE
EST FAITE SUR
LE TERRAIN,
GRÂCE À VOUS.



le dépôt des espèces collectées

Juste après le Téléthon, une étape cruciale se déroule : la remontée des fonds que vous avez contribué à collecter. Voici quelques informations utiles pour vous organiser, d'autant plus que notre partenaire La Poste innove cette année pour vous faciliter les démarches. En effet, La Banque Postale met en place un **nouveau système, ILLICODE**, qui remplace désormais l'ancien formulaire de dépôts d'espèces (ou « mandat-compte »).

Muni du **code à barres transmis par votre Coordination** Téléthon départementale, d'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, carte de séjour) et de votre carte d'accréditation, rendez-vous dans votre agence de La Banque Postale pour y déposer, **SANS FRAIS**, les espèces collectées sur votre animation. Vous effectuerez un dépôt pour vos espèces dons et un second dépôt pour le solde des espèces recettes.

La **Banque Postale vous transmettra un justificatif** qu'il faudra remettre lors de votre remontée des fonds à votre Coordination Téléthon départementale, en même temps que les chèques reçus sur votre animation. Pensez à bien indiquer sur le justificatif de **LA BANQUE POSTALE, EN HAUT À DROITE, LE NUMÉRO DE VOTRE ANIMATION ET DE PRÉCISER S'IL S'AGIT DE DONS OU DE RECETTES.**

Afin d'être accueilli dans les meilleures conditions, nous vous conseillons de prendre rendez-vous auprès de votre agence de La Banque Postale.

Enfin, n'oubliez pas la date limite pour vous rapprocher de votre Coordination départementale afin de lui remettre votre collecte : **le 24 décembre**. En effet, plus vite vous effectuerez votre remontée des fonds, plus vite nous pourrions employer ces ressources pour la mise en œuvre des actions de l'Association.

Au final, c'est près de **40 % de la collecte qui est faite sur le terrain**, grâce à vous. Merci pour votre mobilisation et votre rigueur.

EN BREF...

Le dépôt des fonds en 6 étapes simples!

C'EST TROP FASTOCH!

1 JE RÉUNIS LES 3 PIÈCES SUIVANTES :



Code à barre transmis par ma Coordination



Justificatif d'identité



Carte d'accréditation

2

JE PRENDS RENDEZ-VOUS AVEC MON AGENCE BANQUE POSTALE



AFM-TELETHON #6

3

JE ME RENDS DANS MON AGENCE BANQUE POSTALE



4 JE FAIS 2 DÉPÔTS

LES DONs



&



LES RECETTES



5

JE GLISSE LES JUSTIFICATIFS DANS L'ENVELOPPE APPROPRIÉE



6

ET JE REMETS LE TOUT À MA COORDINATION!



Avant le 24 décembre!





LE TÉLÉTHON EN LIVE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Cette année, les caméras de France Télévisions se rendront sur place pour mettre en lumière l'énergie des bénévoles dans une cinquantaine de villes et villages de France avec l'opération 10 000 villages. Et tout ça, en live !

N'oubliez-pas de faire vivre vos animations sur tous les réseaux sociaux en diffusant des photos et des vidéos accompagnées des hashtags **#10000VILLAGES** et **#TÉLÉTHON2018**.

Et si vous faites des crêpes n'oubliez pas le **#1MILLIONDECREPES**.

Pour redécouvrir les victoires du Téléthon, visiter les coulisses de l'émission et visionner des interviews d'artistes, rendez-vous sur le site de l'événement : **WWW.TELETHON2018.FR**

Retrouvez-nous également sur Twitter, Instagram et la page Facebook du Téléthon sans oublier les hashtags **#TÉLÉTHON2018** et **#MOIAUSSIJEDONNE**.



RETROUVEZ-NOUS SUR LA TOILE



#TÉLÉTHON2018

#10000VILLAGES

#1MILLIONDECREPES

#MOIAUSSIJEDONNE





DÉFISCALISATION

OUF...RIEN NE CHANGE
POUR LES DONNÉS !



SI...SI ON VOUS EXPLIQUE !

A partir de janvier 2019, avec la mise en place du prélèvement à la source, les impôts seront prélevés sur les revenus de l'année en cours et non sur ceux de l'année précédente. Si vous êtes un fidèle donateur, nous tenions à vous rassurer, pour les déductions liées aux dons : **RIEN NE CHANGE !**

Si vous êtes imposable vous bénéficiez toujours de 66% de déduction d'impôt du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Comme

habituellement, vous percevrez votre abattement dès 2019 sur les dons réalisés avant le 31 décembre 2018.

Seul petit changement, en janvier 2019 : vous allez recevoir un acompte de 60% de votre réduction d'impôt liée aux dons, calculé sur la base de vos dons 2017.

Puis en juillet et suite à votre déclaration fiscale de mai, les impôts pourront calculer le montant exact de votre déduction fiscale sur les dons 2018 et vous recevrez le reliquat.

LE CALENDRIER FISCAL





POUR 
100 €
DONNÉS


80 €
POUR LE
COMBAT
CONTRE LA
MALADIE



LA TRANSPARENCE UN ENGAGEMENT FORT

DÈS LE PREMIER TÉLÉTHON,
L'AFM-TÉLÉTHON S'EST ENGAGÉE À
RENDRE COMPTE EN TOUTE TRANSPARENCE
DES ACTIONS MENÉES ET DE L'UTILISATION
DES DONS QUI LUI SONT CONFIÉS.



« Je m'engage dans les douze mois à publier très
clairement ce que nous avons fait de cet argent.
Les choses doivent être transparentes, et nous
allons vous les rendre transparentes ».

BERNARD BARATAUD,
PRÉSIDENT DE L'AFM-TÉLÉTHON,
À LA FIN DU 1^{ER} TÉLÉTHON, 1987

DES COMPTES DÉTAILLÉS ACCESSIBLES À TOUS



Les comptes de l'AFM-Téléthon (bilan, compte de résultat, Compte Emplois Ressources (CER), éléments de patrimoine immobilier, politique salariale...) sont rendus publics chaque année. Ils sont accessibles sur internet et diffusés largement. L'exigence de transparence de l'Association se traduit également par la réponse aux questions individuelles des donateurs. Depuis 2000, elle dispose d'une ligne téléphonique qui leur est dédiée, la ligne directe donateurs :

0 825 07 90 95 Service 0,15 € / min + prix appel



Cour des comptes

LA COUR DES COMPTES A PUBLIÉ EN JUIN 2016 SON RAPPORT PORTANT SUR LES EXERCICES 2008 À 2013 DE L'ASSOCIATION. CE RAPPORT CONCLUT À « LA CONFORMITÉ AUX OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DES DÉPENSES ENGAGÉES PAR L'ASSOCIATION »

DES CONTRÔLES PERMANENTS



Soucieuse d'utiliser avec rigueur et efficacité les fonds qui lui sont confiés, l'AFM-Téléthon s'est dotée de nombreuses procédures de contrôle internes et externes. Depuis 2001, elle est certifiée par un organisme indépendant, le Bureau Veritas Certification. S'inspirant d'une démarche à laquelle ont couramment recours les entreprises dans le cadre de la loi n° 94-442 du 3 juin 1994, le Bureau Veritas Certification s'assure de la conformité des procédures et de la gestion de l'AFM-Téléthon en fonction d'un référentiel préalablement défini par un comité d'experts indépendants. Cette certification a été renouvelée en 2017 pour 3 ans.

L'AFM-Téléthon compte ainsi parmi les associations les plus contrôlées, qu'il s'agisse de contrôles diligentés par l'État (Cour des Comptes à quatre reprises) ou à son initiative (IGAS en 1989, Cabinet Arthur Andersen en 2000, Bureau Veritas Certification depuis 2001).

UNE STRATÉGIE DE VALORISATION AU BÉNÉFICE DES MALADES



Depuis de nombreuses années, la stratégie de l'AFM-Téléthon en matière de recherche consiste à financer des pistes émergentes, y compris par le biais de collaborations avec des partenaires privés.

Pour ses financements, que ce soit envers le monde académique ou privé, l'objectif premier de l'Association est de s'assurer que les projets prometteurs seront menés à terme et aboutiront à **des médicaments mis à disposition des malades, à un prix juste et maîtrisé, les rendant accessibles à tous.**

L'autre enjeu est de s'assurer d'un juste retour financier et que les médicaments issus de recherches qu'elle a financées lui procurent des revenus lorsqu'ils sont commercialisés, revenus qui sont réutilisés dans le **combat de l'Association.** Les grands principes de cette politique de valorisation ont été définis en 2004 par le conseil d'administration de l'AFM-Téléthon et sont mis en œuvre contractuellement.

CELA NE SERAIT PAS POSSIBLE SANS VOUS !

- en faisant accréditer vos animations auprès de votre Coordination départementale à l'aide du contrat d'engagement,
- en vous attachant à réduire au maximum vos frais d'organisations
- en tenant une comptabilité claire de votre collecte et en séparant dons et recettes,
- enfin en remettant au plus tôt votre collecte à votre Coordination.

VOUS ÊTES LES PREMIERS ACTEURS DE LA RIGUEUR ET LA TRANSPARENCE DE LA COLLECTE. MERCI !



Acteurs!

DU TÉLÉTHON



Association reconnue d'utilité publique

1, rue de l'Internationale - BP 59 - 91002 Évry cedex
Tél : 33 (0) 1 69 47 28 28 - Fax : 33 (0) 1 60 77 12 16
Siège social : AFM-Téléthon - Institut de Myologie
47 - 83, boulevard de l'Hôpital - 75651 Paris cedex 13
www.afm-telethon.fr